

Image not found or type unknown



contrat formation a distance

Par **sabirella**, le **19/12/2008** à **11:57**

bonjour, j'ai 23 ans sans emploi , en fin de droit, en aout 2008, j'ai contracté une formation a distance de secrétaire médicale, j'ai expliqué ma situation et j'ai obtenue un contrat de cour a distance de 80€/mois sur une durée de 19 mois, ma situation actuelle ne me permet plus de regler les mensualiter, j'ai donc envoyer un courrier en expliquant ma situation , et pour toute réponse ont me dit que je doit continuer de payer, je leur est dit ne plus pouvoir , il m'harcelle au téléphone, comment faire, merci de votre réponse car je déprime .